

COMMUNE DE SIN-LE-NOBLE
- :-
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 13 DECEMBRE 2022
A 19 HEURES 00
- :-
COMPTE RENDU
- :-

Le Conseil municipal s'est réuni en salle du Conseil, le 13 décembre 2022 à 19 heures 00.

Etaient présents : M. Christophe DUMONT,
Maire
M. Didier CARREZ,
Mme Marie-Josée DELATTRE,
M. Jean-Claude DESMENEZ,
M. Freddy DELVAL,
Mme Isabelle TAILLEZ,
M. Henri JARUGA,
Mme Michèle DECREUS,
Adjoints,
M. Jean-Michel CHOTIN,
M. Jean-Pierre BERLINET,
Mme Françoise SANTERRE,
Mme Claudine BEDENIK,
Mme Joselyne GEMZA,
M. Patrick ALLARD,
M. Marc BAILLEZ,
Mme Sylvie DORNE,
M. Pascal DAMBRIN,
Mme Caroline FAIVRE,
M. Jean-François JOOS,
Mme Stéphanie CARAMOUR,
Mme Christelle DUPRIEZ,
Conseillers municipaux.

Etaient absents, excusés et représentés : **ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :** Mme Johanne MASCLÉ (procuration à Mme Isabelle TAILLEZ du 13 décembre 2022) M. Dimitri WIDIEZ (procuration à M. Jean-Claude DESMENEZ du 13 décembre 2022) **Adjoints,** Mme Christiane DUMONT (procuration à Mme Claudine BEDENIK du 13 décembre 2022), M. Patrick DUBREUCQ (procuration à M. Marc BAILLEZ du 13 décembre 2022), Mme Marie-Bernadette SOMBE (procuration à M. Patrick ALLARD du 09 décembre 2022), Mme Emeline HOURNON (procuration à M. Christophe DUMONT du 13 décembre 2022), Mme Elise SALPETRA (procuration à M. Jean-François JOOS le 13 décembre 2022), M. Brahim MAHMOUD (procuration à M. Pascal DAMBRIN du 09 décembre 2022), M. Robin POPOWSKI (procuration à Mme Stéphanie CARAMOUR du 13 décembre 2022), M. Rémi KRZYKALA (procuration à Mme Christelle DUPRIEZ du 13 décembre 2022), **Conseillers municipaux.**

Etait absent excusé et non représenté : M. Jean-Bernard FENET, **Conseiller municipal.**

Etait absente non excusée et non représentée : Mme Viviane BIZET, **Conseillère municipale.**

Suivant l'article L.2121-15 alinéa 1 du Code général des collectivités territoriales, Madame Christelle DUPRIEZ a été nommée secrétaire de séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VALIDE le procès-verbal de la séance du 14 novembre 2022, **à l'unanimité des 31 membres présents et représentés.**

I/ ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SUR LES RAPPORTS PRÉSENTÉS PAR MONSIEUR CHRISTOPHE DUMONT :

- 1) Délibération n°752.76/2022 : Modification des statuts de Douaisis agglo

Adopté à l'unanimité des 31 membres présents et représentés

- 2) Délibération n°753.77/2022 : Modification de la garantie d'emprunt au profit de Maisons et Cités pour l'aménagement de la cite Courtecuisse

Adopté à l'unanimité des 31 membres présents et représentés

II/ COHÉSION SOCIALE

SUR LES RAPPORTS PRÉSENTÉS PAR MONSIEUR DIDIER CARREZ, ADJOINT DÉLÉGUÉ A LA COHÉSION SOCIALE, AFFAIRES PÉRISCOLAIRES, POLITIQUE CULTURELLE ET FETES, COMMUNICATION, CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES, ELECTIONS, DISPOSITIF DE RÉUSSITE EDUCATIVE, PETITE ENFANCE :

- 3) Délibération n°754.78/2022 : Programme de réussite éducative - reconduction du poste de coordinateur PRE et du référent famille

Adopté à l'unanimité des 31 membres présents et représentés

- 4) Délibération n°755.79/2022 : Programme de réussite éducative au profit des enfants des écoles maternelles et élémentaires ainsi que ceux du collège Anatole France

Adopté à l'unanimité des 31 membres présents et représentés

- 5) Délibération n°756.80/2022 : Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)- convention entre la caisse d'allocations familiales du Nord et la Commune de Sin-le-Noble

Adopté à l'unanimité des 31 membres présents et représentés

III/ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME, PATRIMOINE ET FONCIER

SUR LE RAPPORT PRÉSENTÉ PAR MONSIEUR HENRI JARUGA, ADJOINT A L'URBANISME, GRANDS PROJETS, PATRIMOINE, TRAVAUX :

- 6) Délibération n°757.81/2022 : Patrimoine communal -domaine privé - acquisition des parcelles cadastrées section n°548 et 549 pour une superficie de 214m² et 99m², sises rue Henri Lemette à Sin-le-Noble

Adopté à l'unanimité des 31 membres présents et représentés

IV/ AFFAIRES FINANCIÈRES

SUR LES RAPPORTS PRÉSENTÉS PAR MONSIEUR CHRISTOPHE DUMONT, MAIRE:

- 7) Délibération n°758.82/2022 : Subvention exceptionnelle en faveur du centre communal d'action sociale de la Commune de Sin-le-Noble - exercice 2022

Adopté à l'unanimité des 31 membres présents et représentés

- 8) Délibération n°759.83/2022 : Budget primitif 2023

Adopté à l'unanimité des 31 membres présents et représentés

- 9) Délibération n°760.84/2022 : Délégation à l'exécutif du pouvoir de recourir à l'emprunt - définition de la stratégie d'endettement 2023

Adopté à l'unanimité des 31 membres présents et représentés

- 10) Délibération n°761.85/2022: Vote des taux d'imposition des taxes directes locales- exercice 2023

Adopté à l'unanimité des 31 membres présents et représentés

- 11) Délibération n°762.86/2022 : Budget primitif 2023- subvention en faveur du centre communal d'action social de la Commune de Sin-le-Noble

Adopté à l'unanimité des 31 membres présents et représentés

- 12) Délibération n°763.87/2022 : Budget primitif 2023- provision pour risque contentieux

Adopté à l'unanimité des 31 membres présents et représentés

- 13) Délibération n°764.88/2022 : Budget primitif 2023- Approbation du tableau des effectifs

Adopté à l'unanimité des 31 membres présents et représentés

V/ VIE ASSOCIATIVE

SUR LES RAPPORTS PRÉSENTÉS PAR MONSIEUR CHRISTOPHE DUMONT, MAIRE:

- 14) Délibération n°765.89/2022 : Subvention annuelles de fonctionnement aux associations locales non sportives au titre de l'année 2023

Adopté à l'unanimité des 31 membres présents et représentés

- 15) Délibération n°766.90/2022 : Subvention annuelles de fonctionnement aux associations locales non sportives au titre de l'année 2023 – Les Hauts de Sin

Adopté à l'unanimité des 30 membres présents et représentés ayant pris part au vote,

Madame Claudine BEDENIK n'ayant pas pris part au vote

- 16) Délibération n°767.91/2022 : Subvention annuelles de fonctionnement aux associations locales non sportives au titre de l'année 2023- Gare au Fou du Puits

Adopté à l'unanimité des 30 membres présents et représentés ayant pris part au vote,

Monsieur Henri JARUGA n'ayant pas pris part au vote

- 17) Délibération n°768.92/2022 : Subvention annuelles de fonctionnement aux associations locales non sportives au titre de l'année 2023- Tous Sinois

Adopté à l'unanimité des 30 membres présents et représentés ayant pris part au vote,

Madame Stéphanie CARAMOUR n'ayant pas pris part au vote

- 18) Délibération n°769.93/2022 : Subvention annuelles de fonctionnement aux associations locales non sportives au titre de l'année 2023 – Les Amis du Calvaire

Adopté à l'unanimité des 30 membres présents et représentés ayant pris part au vote,

Monsieur Jean-Pierre BERLINET n'ayant pas pris part au vote

- 19) Délibération n°770.94/2022 : Subvention annuelles de fonctionnement aux associations locales non sportives au titre de l'année 2023 – Les Orgues de Saint Martin

Adopté à l'unanimité des 30 membres présents et représentés ayant pris part au vote,

Monsieur Jean-Pierre BERLINET n'ayant pas pris part au vote

- 20) Délibération n°771.95/2022 : Subvention annuelles de fonctionnement aux associations locales non sportives au titre de l'année 2023 – le Pleurote Sinois

Adopté à l'unanimité des 30 membres présents et représentés ayant pris part au vote,

Monsieur Freddy DELVAL n'ayant pas pris part au vote

- 21) Délibération n°772.96/2022 : Subvention annuelles de fonctionnement aux associations locales non sportives au titre de l'année 2023 – Musique, Culture et Voyages

Adopté à l'unanimité des 30 membres présents et représentés ayant pris part au vote,

Madame Christelle DUPRIEZ n'ayant pas pris part au vote

- 22) Délibération n°773.97/2022 : Subvention annuelles de fonctionnement aux associations locales non sportives au titre de l'année 2023 – Génération country

Adopté à l'unanimité des 30 membres présents et représentés ayant pris part au vote,

Madame Sylvie DORNE n'ayant pas pris part au vote

VI/ SPORTS

SUR LES RAPPORTS PRÉSENTÉS PAR MONSIEUR CHRISTOPHE DUMONT, MAIRE:

- 23) Délibération n°774.98/2022 : Subventions annuelles en faveur des associations sportives au titre de l'année 2023

Adopté à l'unanimité des 27 membres présents et représentés, ayant pris part au vote,

Mesdames Michèle DECREUS, Marie-Bernadette SOMBE et Messieurs Jean-Claude DESMENEZ et Patrick ALLARD n'ayant pas pris part au vote

- 24) Délibération n°775.99/2022 : Avenant financier à la convention d'objectifs - association AS Sin Foot

Adopté à l'unanimité des 31 membres présents et représentés

VIE ASSOCIATIVE

SUR LE RAPPORT PRÉSENTÉ PAR MONSIEUR CHRISTOPHE DUMONT, MAIRE:

- 25) Délibération n°776.100/2022 : Subvention exceptionnelle au projet Bettina

Adopté à l'unanimité des 31 membres présents et représentés

VII / COHÉSION SOCIALE

SUR LE RAPPORT PRÉSENTÉ PAR MONSIEUR DIDIER CARREZ, ADJOINT DÉLÉGUÉ A LA COHÉSION SOCIALE, AFFAIRES PÉRISCOLAIRES, POLITIQUE CULTURELLE ET FETES, COMMUNICATION, CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES, ELECTIONS, DISPOSITIF DE RÉUSSITE EDUCATIVE, PETITE ENFANCE :

- 26) Délibération n°777.101/2022 : Billetterie en ligne : modification de la convention

Adopté à l'unanimité des 31 membres présents et représentés

VIII) RESSOURCES HUMAINES

SUR LES RAPPORTS PRÉSENTÉS PAR MONSIEUR CHRISTOPHE DUMONT, MAIRE:

- 27) Délibération n°778.102 : Convention d'adhésion au service prévention pôle santé sécurité au travail du centre de gestion de la fonction publique territorial du Nord

Adopté à l'unanimité des 31 membres présents et représentés

- 28) Délibération n°779.103 : Modification du tableau des effectifs - Création des emplois permanents de catégorie C de la filière administrative, de la filière animation et de la filière culturelle à temps complet (35 h hebdomadaires) résultant des avancements de grade 2022 - Création d'un emploi permanent de catégorie B de la filière culturelle à temps non complet (7 heures hebdomadaires résultant des avancements de grade

Adopté à l'unanimité des 31 membres présents et représentés.

**L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE PREND FIN A 20h50.
AFFICHE ET PUBLIE, LE 20 DECEMBRE 2022 EN EXECUTION DE L'ARTICLE L.2121-25 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.**



